



# BULLETIN D'INSCRIPTION : CIRCUIT de Dijon Prenois

Dimanche 24 Octobre 2010

TARIF PAR VEHICULE : 170 €



## ENGAGEMENT D'ABANDON DE RECOURS

JOURNEE du 24 Octobre 2010

Nom – Prénom .....
Adresse .....
.....
Téléphone ..... Portable .....
Email .....

Je soussigné .....

Domicilié .....

Véhicule : Marque : ..... Type : ..... Puissance réelle : .....CV

Immatriculation ..... Véhicule assuré :  OUI  NON

Compagnie d'Assurance : ..... Contrat N° .....

**Inscription enregistrée uniquement à réception par courrier du présent formulaire complété et accompagné de 2 chèques de 85 € le premier pour acompte encaissé à l'inscription, le second encaissé après la manifestation à l'ordre de : B.F.C AUTO PRESTIGE.**

Association Bourgogne Franche-Comté AUTO PRESTIGE  
10 Rue des Crochères – 21130 BILLEY  
Tél : 03.80.31.04.60 Fax : 03.80.31.40.02 Email : [bfc@autoprestige.org](mailto:bfc@autoprestige.org)  
Site Internet : [www.autoprestige.org](http://www.autoprestige.org)

Je déclare être en possession d'un permis de conduire valide et être majeur (18 ans révolus à la date de la manifestation).

Je déclare par la présente participer de ma propre initiative et sous mon entière responsabilité à la manifestation du 24 octobre 2010 sur le circuit de Dijon-Prenois. Je déclare également entreprendre les séances de tours libres, sous mon entière responsabilité, à mes risques et périls, sans aucun esprit de compétition, je renonce ainsi irrévocablement à tout recours, à quelques titres que ce soit contre les propriétaires et exploitants de site, contre les organisateurs de la Manifestation, contre l'Association BOURGOGNE FRANCHE COMTE AUTO PRESTIGE, ses membres et son président, les équipes de secours, les préposés, aides bénévoles et chargés de mission, ainsi que les assureurs des personnes et sociétés précitées.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur du circuit, des règlements qui régissent la manifestation et m'engage à en respecter chaque article ainsi que les demandes et consignes du responsable de piste. Je m'engage à respecter en toutes circonstances les signalisations ou les injonctions des commissaires de piste préposés, chargés de mission, mis en place par l'organisateur de la rencontre. Une exclusion définitive de la piste sur décision du responsable ne fera l'objet d'aucun remboursement de la part de l'organisateur.

Je m'engage impérativement, à porter un casque et des ceintures ainsi que mon passager éventuel, qui seront à leurs risques et périls sous mon entière responsabilité, étant entendu que les présents engagements souscrits par moi-même leurs seront opposables ainsi qu'à leurs ayants droits.

Je reconnais être seul responsable de mon véhicule et m'engage à ne pas prêter mon véhicule à un autre conducteur sans que celui-ci n'ait signé un document identique.

Je reconnais être responsable des dégâts éventuels que j'occasionnerais avec mon véhicule aux infrastructures (clôtures, quilles, endommagement de la piste, rails de sécurité ...) et m'engage à en rembourser les frais occasionnés sur la base du devis établi par la société gérante du site du circuit.

Le présent abandon de recours contient également engagement de porte fort pour mes ayants droits, mes héritiers, mes proches et nos assureurs : La présente renonciation s'imposera de plein droit à mes ayants droits.

Fait à ..... le.....

Signature précédée de la mention manuscrite " lu et approuvé "

### IMPORTANT

- Niveau sonore à respecter : 95 dB maximum. En cas de non respect : exclusion immédiate, aucun remboursement ne sera dû.
- Prendre connaissance et se conformer au règlement intérieur du circuit affiché au service administratif.
- Les enfants de moins de 16 ans ne peuvent être passagers sur la piste.

### OBLIGATIONS POUR L'ACCES PISTE

- Passer au bureau (ouvert à partir de 8 h 00) pour les formalités administratives.
- Présenter son permis de conduire en cours de validité.
- Port du casque, ceinture et bracelet d'identification pilote.
- Compléter rigoureusement l'engagement d'abandon de recours joint au présent bulletin (renseigner impérativement toutes mentions) – UN engagement par pilote IMPERATIVEMENT (3 pilotes maximum par véhicule).

### RESERVATION BOXES et ACCES A L'ENCEINTE DU CIRCUIT LA VEILLE

- S'adresser directement au circuit.